

Note stratégique n°1

TIRIS : Dépasser la notion d'AAP pour incuber des collectifs inter-établissements.

Bertrand Jouve – coordinateur scientifique TIRIS – 13 septembre 2023

Préambule

La logique d'Appel à Projet (AAP) est maintenant généralisée, en France au moins mais aussi en Europe. La création de l'ANR en 2005 a permis à la France de se doter d'un instrument centralisé de financement de la recherche sur projet. Les conséquences immédiates ont été une simplification du paysage avec l'existence de ce « guichet unique » qui permettait au chercheur de ne plus s'épuiser à chercher les différents lieux de financement avec chaque fois des règles différentes. Six ans après sa mise en place, la cours des comptes procède à un premier bilan de l'agence [1]. Si elle en tire un bilan plutôt positif (bien sûr on y retrouve la fameuse implication « compétition => excellence » qui a aussi largement justifié la création de l'agence !), elle attire déjà l'attention sur un certain nombre d'effets et en particulier sur l'éparpillement des aides et la nécessité de travailler « l'articulation entre les priorités stratégiques de l'État et le choix des programmes donnant lieu à appel à projets ». Le plan d'action de l'ANR élaboré en concertation avec les Alliances, les organismes et les établissements de l'ESR permet aujourd'hui de construire une ligne de financement pour alimenter des priorités scientifiques mais demeure largement la difficulté à structurer et pérenniser des lignes de force qui se dessinent à un moment dans un paysage largement dominé par la logique des AAP. Un rapport du Sénat considérait encore en 2017 la stratégie de l'ANR trop peu lisible [2]. A cela s'ajoute les critiques renouvelées d'une partie importante de la communauté scientifique, considérant par exemple les dispositifs de l'ANR souvent décourageants, chronophages, manquant de transparence [3], et augmentant la précarité des conditions de travail.

Ces questions qui se posent au niveau de l'Etat, dont l'exemple de l'ANR peut être vu comme paradigmatique, se déclinent naturellement au niveau local dès qu'il s'agit de mettre en place un dispositif de financement. Il se pose donc en particulier dans le cadre de TIRIS qui dispose de 80M€ sur dix ans avec pour mission principale de « *Créer, soutenir et promouvoir une identité académique claire par des incitations ciblées, visibles à l'échelle internationale et/ou qui crée des interactions inédites entre partenaires locaux* » [4]. Pour cela TIRIS doit se fonder sur « *une stratégie proactive de soutien aux initiatives interdisciplinaires et inter-sciences* » [4].

Dépasser la notion d'AAP pour participer plus activement à construire notre identité académique

En phase avec des réflexions qui sont déjà menées dans des différents établissements français, nous devons nous poser la question sur le moyen de dépasser la notion d'Appel à Projet afin que TIRIS soit plus efficace dans la participation attendue à la construction progressive d'une identité académique du site toulousain. Aujourd'hui le plan opérationnel de TIRIS est construit à partir d'actions qui sont largement pensées sous la forme d'AAP. Ces AAP, à condition

d'assurer un taux de réussite correct (disons au-delà de 20%) et de permettre une bonne participation des différentes communautés, constituent de bons dispositifs pour aider les communautés à développer leurs programmes, sur chacun des 4 volets d'actions (recherche, formation, innovation, science et société). Ces AAP participent au travail bottom-up visant à faire émerger les éléments forts de cette identité. Mais pour éviter les biais qui seraient dus à une utilisation exclusive de dispositifs type AAP (voir préambule), nous devons penser d'autres formes d'accompagnements. Suivant l'exemple de démarches à l'œuvre dans certains dispositifs FLAG-ERA ou de constitution de réseau d'excellence de la communauté européenne, il peut être intéressant de **favoriser la consolidation et l'émergence de collectifs, à fort potentiel, inter-établissements, assez larges et rassemblant les compétences autour de thématiques bien identifiées**. Prioritairement interdisciplinaires et s'inscrivant dans un des piliers de TIRIS, ces collectifs devraient avoir l'ambition de rassembler des chercheurs et enseignants-chercheurs d'une majorité d'établissements partenaires de TIRIS et de se développer sur au moins 2 des 4 volets. En nombre nécessairement restreints, l'esprit du dispositif est de favoriser explicitement la coopération au lieu de la concurrence et de compter à terme des actions visibles et structurées au sein de l'UT, et constitutives de son identité académique.

Ces dynamiques pourraient être très diverses, et profiter par exemple d'un rapprochement d'un LABEX et d'une EUR, de la réactivation de collectifs mobilisés il y a quelques années dans le cadre de l'AAP Convergence du PIA, ou encore de la consolidation d'actions déjà à l'œuvre et qui ont une ambition nationale ou internationale.

Agenda et plan de financement

Le calendrier doit être sur le temps long des neufs ans restants du programme avec une montée en puissance progressive de chaque projet retenu, à adapter suivant le degré de maturité de chaque proposition. La sélection est faite par le biais d'un AMI avec des critères très clairs reflétant l'esprit du dispositif.

Le nombre cible de projets à accompagner sur l'ensemble du programme est à définir mais il pourrait se situer autour de 5. Les projets devraient être sélectionnés assez tôt dans l'agenda du programme TIRIS (deux appels, 1 en 2024 et 1 en 2025) pour avoir le temps de se développer.

Le financement de cette action doit être réparti sur l'ensemble des différents volets du plan de financement de TIRIS et non principalement supportée par le volet « transversalité ». Il est en effet souhaitable de cibler des projets dans les différents volets « recherche », « formation », « innovation » ou « science et société » pour venir alimenter la montée en puissance et en visibilité de ces collectifs. Cela participera à leur bonne insertion dans la dynamique globale du projet TIRIS.

Bibliographie :

[1] Cour des Comptes, « [L'agence nationale de la recherche : premiers constats et perspectives](#) », 2011, p. 69.

[2] [L'Agence nationale de la recherche : une ambition à retrouver pour le financement de la recherche sur projets](#), Rapport d'information n° 684 (2016-2017), déposé le 26 juillet 2017.

[3] Giry, J. & Schultz, É. (2017). [L'ANR en ph\(r\)ase critique. Figures et déterminants de la critique d'un dispositif de financement](#). Zilsel, 2, 63-96.

[4] [Toulouse Initiative for Research's Impact on Society" \(TIRIS\)](#), réponse à l'AAP ExcellenceS sous toutes ses formes, PIA4 (2022).